



# PANORAMA DES MEILLEURES PRATIQUES DE MONTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS D'ADAPTATION DANS L'AGRICULTURE À L'USAGE DES PORTEURS DE PROJETS



# ACRONYMES

**AIC** : Agriculture intelligente face au climat

**AE** : Agroécologie

**APP** : Appel à propositions de projets

**AR4, AR5** : Assessment Report 4, Assessment Report 5 (rapports du GIEC)

**ARAA** : Agence Régionale Pour l'Agriculture et l'Alimentation

**CDN** : Contribution Déterminée au niveau National

**CEDEAO** : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

**CCNUCC** : Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

**FAO** : Food and Agriculture Organization

**GCCA+ AO** : Alliance mondiale pour le changement climatique "plus" Afrique de l'Ouest

**GFDRR** : Global Facility for Disaster Reduction and Recovery

**GIEC** : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

**GIZ** : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), agence de coopération internationale allemande pour le développement.

**PNA** : Plan National d'Adaptation

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

**REDD+** : Réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière

**USAID**: United States Agency for International Development

**SRC** : Stratégie Régionale sur le Climat

<b>01</b>	Conduire un projet d'adaptation aux changements climatiques dans le domaine agricole.....	6
<b>02</b>	Conception et montage du projet.....	10
<b>03</b>	Mise en oeuvre du projet.....	25
<b>04</b>	Suivi et évaluation des activités.....	40
<b>05</b>	Capitalisation des résultats.....	49

## INTRODUCTION

En Afrique de l'Ouest, les changements climatiques sont déjà une réalité qui rend toujours plus précaire le maintien des communautés d'agriculture de subsistance et la sécurité nutritionnelle.

A l'avenir, les changements climatiques dans la région se traduiront par une augmentation de la température moyenne dans tous les pays de la zone, une variabilité plus importante des régimes de précipitations, alors que les agricultures ouest-africaines, souvent pluviales, y sont particulièrement sensibles, avec un risque d'un démarrage tardif et une fin précoce de la saison des pluies.

D'ici à 2050, l'ensemble de ces facteurs contribuera à une perturbation des cycles des cultures, une diminution de la productivité et des baisses de rendements pour la majorité des cultures, notamment pour les denrées de base (mil, sorgho, maïs, riz, niébé) mais aussi les cultures d'export (fèves de cacao).

L'élevage et la transhumance sont et seront à l'avenir impactés, par des sécheresses plus intenses et fréquentes, avec des mouvements transhumants de plus en plus précoces, des conflits dans les zones d'accueil autour de l'accès aux ressources et au foncier.

### L'action institutionnelle régionale pour répondre à ces défis

Pour faire face à ces conditions de plus en plus sévères, l'adaptation des pratiques et des modèles agricoles est et sera nécessaire pour assurer la subsistance des agriculteurs et la sécurité alimentaire régionale. Depuis 2005, les Chefs d'Etats membres de la CEDEAO ont confié à l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) la mise en oeuvre de la politique agricole régionale, l'ECOWAP. Celle-ci vise à contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les États, en appuyant une agriculture moderne et durable. La CEDEAO intègre progressivement la dimension climat dans ses priorités, et a formulé en 2022 sa première Stratégie Régionale sur le Climat (SRC). L'objectif de celle-ci est de soutenir les Etats membres à relever le défi de la lutte contre les changements climatiques. L'ECOWAP et la SRC accordent une place importante à l'agriculture intelligente face au climat (AIC) et l'agroécologie (AE) en réponse aux changements climatiques. Sur ces sujets, la CEDEAO coordonne et soutient également avec l'appui des partenaires financiers, à travers des appels à propositions, des projets sur le terrain qui sont portés par le secteur public et privé, les ONG et associations/organisations paysannes de la région.

15 PROJETS SOUTENUS  
VIA UNE ENVELOPPE DE

**3,1M€**



**11 pays de l'espace CEDEAO-CILSS**

Bénin, Cap Vert, Gambie, Guinée,  
Guinée Bissau, Ghana, Mauritanie,  
Niger, Nigéria, Sierra Leone, Tchad

**1** assistance technique  
spécialisée au Libéria



**7697 ménages**  
bénéficiaires directs



**18 000 Exploitants**  
appliquant les mesures et  
approches promues par les  
projets pilotes



**1 100 hectares**  
couverts par des technologies  
d'agriculture innovantes et  
intelligentes face au climat



**Une capitalisation régionale de 30 projets dans les 17 pays de l'espace CEDEAO-CILSS**

La capitalisation régionale englobe 30 projets dont 15 issus du projet GCCA+ AO et 15 issus du Programme Agro-Ecologie PAE. Elle sera axée sur les facteurs de succès de l'adaptation et alimentera l'ECOWAP et la Stratégie Régionale Climat de la CEDEAO.

## UN PANORAMA DES MEILLEURES PRATIQUES DE MONTAGE ET DE MISE EN OEUVRE DES PROJETS D'ADAPTATION DANS L'AGRICULTURE À L'USAGE DES PORTEURS DE PROJETS

Le projet GCCA+ Afrique de l'Ouest (GCCA+ AO) participe à l'action régionale ouest-africaine autour de l'Accord de Paris sur le climat. Financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par Expertise France, sous le leadership politique et institutionnel de la CEDEAO, et avec le partenariat technique du CILSS, ce projet régional se traduit par des activités de renforcement de capacités de la CEDEAO, des institutions régionales partenaires et de ses Etats Membres (+Tchad et Mauritanie), ainsi que le soutien à l'émergence de solutions de terrains innovantes pour renforcer la résilience climatique des acteurs agricoles et ruraux.

C'est dans ce contexte que deux (02) appels à propositions de projets « Innovations pour une agriculture familiale intelligente face aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest – GCCA+ AO » ont été lancés en 2019 et 2020.

Quinze projets pilotes portés par des organisations de la société civile ont été sélectionnés pour un montant moyen de 220 000 HT Euros, puis mis en œuvre jusqu'à fin 2022.

### Pour qui ?

- Les porteurs de projets dans le domaine de l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques, spécialement en Afrique de l'Ouest

### Pourquoi ?

Ce panorama vise à restituer les leçons apprises et les bonnes pratiques dans la conception, le montage, la mise en œuvre jusqu'à la capitalisation des projets pilotes soutenus par le programme GCCA+ AO. Ceci afin de soutenir les futurs porteurs de projets et aboutir à une meilleure prise en compte de l'adaptation à chaque étape du cycle du projet.



# Cycle du projet d'adaptation climatique

Le projet d'adaptation vise  
en priorité à réduire  
les vulnérabilités face au climat.

## CONCEPTION ET MONTAGE

- ✎ Idée de projet contribuant à l'adaptation
- ✎ Identification des partenaires
- ✎ Soumission d'une proposition



## PLANIFICATION ET LANCEMENT

- ✎ Planifier le budget et les activités
- ✎ Mettre en place un mécanisme de concertation des acteurs
- ✎ Elaborer un plan de renforcement des capacités



## SUIVI-ÉVALUATION

- ✎ Définir les système S&E
- ✎ Suivre les indicateurs



## CAPITALISATION

- ✎ Transmettre les bonnes pratiques et leçons apprises

# 01

CONDUIRE UN PROJET  
D'ADAPTATION  
AUX CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES  
DANS LE DOMAINE  
AGRICOLE

# QU'EST-CE QU'UN PROJET D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?

Il est désormais reconnu que les effets des changements climatiques représentent une menace immédiate pour les sociétés humaines, leurs agricultures, leurs activités économiques et la biodiversité. Il est de ce fait nécessaire de répondre ou d'anticiper leurs conséquences pour atténuer ou éviter leurs impacts négatifs et en exploiter les effets positifs.

D'ici à 2050, une réduction globale est attendue du rendement moyen de 12%, 16%, 20% et 25% respectivement pour le mil, le sorgho, le maïs et le riz en Afrique de l'Ouest. D'ici à 2030, les changements climatiques pourraient réduire les rendements de l'arachide de 11 à 25 % et de 30 % pour le niébé, dans certaines sous-régions de la zone sahélienne et soudanienne. La production de fèves de cacao sera également largement diminuée d'ici à 2050.

## ADAPTATION

Visé à travailler sur les **conséquences** des changements climatiques pour les réduire.



Adapter les pratiques actuelles ou développer des innovations.

## ANTICIPATION



Visé à travailler sur les **causes** et ainsi travailler à réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'objectif étant de contenir l'élévation de la température de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, tout en poursuivant l'effort pour parvenir à limiter cette hausse à 1,5°C (selon l'Accord de Paris).

## ATTÉNUATION

[L'Accord de Paris](#) est un traité signé par 196 pays : son objectif est de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C de plus que les niveaux préindustriels. Il repose sur les plans d'actions climatiques nationaux.

# LA DIFFÉRENCE ENTRE UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT « CLASSIQUE » ET UN PROJET D'ADAPTATION ?

Il existe peu de distinction claire entre des actions de développement et des actions d'adaptation aux changements climatiques.

De nombreuses mesures d'adaptation comportent d'ailleurs un volet « développement » de façon implicite ou explicite. De même, des actions de développement peuvent comporter des actions d'adaptation aux changements climatiques sans y faire référence de manière explicite (par exemple, un projet d'irrigation en goutte à goutte dans une zone où la ressource risque de diminuer à terme).

## PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Visé en priorité à réduire les **vulnérabilités socio-économiques.**

## PROJET D'ADAPTATION

Visé en priorité à réduire les **vulnérabilités climatiques.**

Les changements climatiques ont des effets différents selon les territoires, les zones, le genre, etc. La vulnérabilité est le degré par lequel un système (ou une société, un territoire) risque de subir ou d'être affecté négativement par les effets néfastes des changements climatiques.

La principale différence justifiant du besoin d'intégrer l'adaptation dans un projet réside dans la prise en compte de l'incertitude des évolutions climatiques actuelles mais aussi futures. Ceci consiste à considérer les conséquences en cours et les impacts potentiels futurs des changements climatiques sur un système donné (territoire, écosystème, population, etc.). Les actions d'adaptation prennent acte du fait qu'elles se déploient dans un contexte climatique non stabilisé et incertain. Cela nécessite une flexibilité dans la mise en œuvre et un suivi régulier des évolutions climatiques et leurs conséquences sur le système visé.

Dans la perspective de « réconcilier » les deux catégories, le groupe de travail Adaptation en charge de la rédaction de la seconde partie du [6e rapport du GIEC](#) a développé le concept de « Climate Resilient Development ». Ce dernier « combine des stratégies d'adaptation aux changements climatiques avec des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour soutenir le développement durable pour tous ». Cette terminologie s'apparente à celle du développement durable mais en intégrant, spécifiquement, les contraintes climatiques à travers les leviers atténuation & adaptation.

Plusieurs paramètres viennent impacter et fragiliser les productions agricoles. Un projet d'adaptation aux changements climatiques dans le domaine agricole visera ainsi plus spécifiquement à ajuster les pratiques agricoles (gestion des sols, gestion de l'eau, itinéraires techniques, etc), transformer les systèmes de cultures si nécessaire et ainsi limiter les impacts sur les revenus agricoles.

## Agriculture intelligente face au climat

L'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) est une approche développée autour des années 2010 par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui permet de définir les mesures nécessaires pour transformer et réorienter les systèmes agricoles dans le but de soutenir efficacement le développement de l'agriculture et d'assurer la sécurité alimentaire face aux changements climatiques (FAO, 2010). L'agriculture intelligente face au climat vise à traiter trois objectifs principaux :

- L'augmentation durable de la productivité et des revenus agricoles (sécurité alimentaire) ;
- L'adaptation et le renforcement de la résilience face aux impacts des changements climatiques (adaptation) ;
- La réduction et/ou la suppression des émissions de gaz à effet de serre (l'atténuation).

L'AIC est un moyen d'identifier les systèmes de production, les institutions et politiques favorables, les mieux adaptés pour répondre aux défis des changements climatiques dans des conditions précises. Dans un même temps, l'AIC vise à accroître la productivité et/ou les revenus (FAO, 2010). L'enjeu est d'accompagner une AIC durable. À ce titre, la CEDEAO, à travers les résultats de capitalisation des projets d'AIC et d'AE qu'elle a soutenus, recommande de renforcer l'approche AIC avec une approche territoires, portée sur l'autonomisation des producteurs et la gestion durable des ressources naturelles incluant la biodiversité, pour garantir le succès sur le long terme des projets.

## Adaptation aux changements climatiques

« La démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences. Pour les systèmes humains, il s'agit d'atténuer les effets préjudiciables et d'exploiter les effets bénéfiques. Pour les systèmes naturels, l'intervention humaine peut faciliter l'adaptation au climat attendu ainsi qu'à ses conséquences. »

*(Source : IPCC AR6, WG2, Glossary, 2022)*

## Résilience

La capacité des systèmes sociaux, économiques et environnementaux à faire face à un événement, une tendance ou une perturbation, en répondant ou en réorganisant de manière à maintenir leurs fonctions essentielles, leur identité et leur structure tout en maintenant également la capacité d'adaptation, d'apprentissage et de transformation.

*(Source : IPCC AR6, WG2, Glossary, 2022)*

## Agroécologie

L'agroécologie [AE] vise à réduire l'utilisation d'intrants, de fertilisants chimique et de produits phytosanitaires, en misant sur une forte intégration des différentes composantes de la production agricole pour tirer parti des cycles et régulations naturels » (Schutter, 2021). Pour la FAO, l'AE est une approche dynamique et interdisciplinaire des systèmes agroalimentaires qui inclut toutes les étapes, de la production à la consommation. La CEDEAO, à travers les résultats de capitalisation des projets d'AIC et d'AE qu'elle a soutenus, recommande de bien prendre en compte les considérations climatiques dans la démarche d'AE.

## Vulnérabilités

« La propension ou la prédisposition à être négativement affecté. La vulnérabilité englobe une variété de concepts et éléments tels que la sensibilité et le manque de capacité à faire face et à s'adapter. »

*(Source : IPCC AR6, WG2, Glossary, 2022)*

## Maladaptation

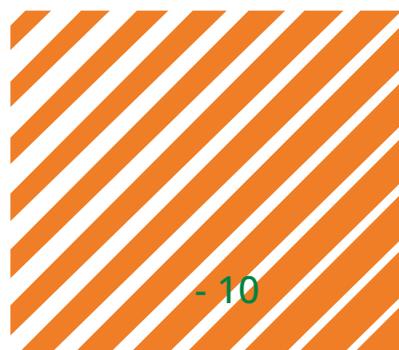
« Actions pouvant conduire à un risque accru de conséquences néfastes liées au climat, incluant une augmentation des émissions de GES, une vulnérabilité accrue aux changements climatiques ou une diminution du bien-être, maintenant ou à l'avenir. La maladaptation est généralement une conséquence involontaire. »

*(Source : IPCC AR6, WG2, Glossary, 2022)*

# COMPRÉHENSION COMMUNE DES NOTIONS CLEFS

# 02

## CONCEPTION ET MONTAGE DU PROJET



## ETABLIR LES FONDEMENTS DU PROJET

## L'étape qui pose les fondements du projet et conditionne l'ensemble de son déroulé

La conception et le montage du projet représentent une étape majeure dans un projet d'adaptation aux changements climatiques dans le secteur agricole.

Lors de cette phase, il est recommandé de **réaliser une étude d'établissement de la situation de référence des indicateurs** qui seront suivis tout au long du projet. Cette étude peut être interne ou externe, prise en compte dans le budget du porteur de projet, et doit se dérouler avant la mise en œuvre des activités à destination des bénéficiaires. Cette situation de référence et **ces indicateurs doivent être en lien avec les vulnérabilités existantes et les facteurs de résilience mobilisables sur la zone d'intervention**. Ces points sont développés ci-après afin d'identifier toutes les bonnes pratiques à mettre en place.



Membres des communautés du Lac Bosumtwe au cœur des plantations réalisées en agriculture intelligente face au climat

# CERNER LE CONTEXTE CLIMATIQUE AFIN D'ANTICIPER LES IMPACTS POTENTIELS SUR LE SECTEUR AGRICOLE

## COMPRENDRE LE CLIMAT PRÉSENT & FUTUR

Il est essentiel de réaliser des analyses initiales du contexte climat dans lequel le projet va intervenir ainsi que la rationalité climat du projet qui est proposé de mettre en œuvre. L'enjeu est d'être capable de mettre en exergue la cohérence entre les actions proposées en termes d'adaptation ou d'atténuation climatique et les conséquences attendues des changements climatiques.

Il est ainsi important de rassembler de la connaissance et de l'information sur le climat présent mais aussi futur, afin de tenir compte des potentiels impacts futurs dans la mesure du possible. De plus, la plupart des pays dispose de plans nationaux d'adaptation ou de documents stratégiques ou encore de feuille de route indiquant les grandes priorités nationales en matière d'adaptation aux changements climatiques. Il est important pour les porteurs de projet de pouvoir les consulter et s'y référer. Pour cela, des ressources en ligne sont disponibles et décrites dans le tableau ci-dessous.

	NOM DE LA RESSOURCE	DESCRIPTION	FOURNISSEUR DE LA DONNÉE
CONTEXTE GÉNÉRAL PAYS - OUTILS POUR L'ANALYSE DU CONTEXTE INSTITUTIONNEL EN LIEN AVEC L'ENJEU CLIMAT ET DE L'APPROPRIATION DES ENJEUX CLIMAT PAR LA CONTREPARTIE			
Documentation	<a href="#">Plans nationaux d'adaptation</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présente les rapports de progression des pays dans la formulation et la mise en place de leurs Plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques</li> <li>Fournit des informations sur le niveau de prise en compte des enjeux climatiques par les institutions à l'échelle nationale</li> </ul>	Public CCNUCC
Documentation	<a href="#">Nationally determined contributions registry</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le <a href="#">registre public officiel des CDN</a> (Contributions Déterminées au niveau National, dans le cadre de l'Accord de Paris). Le registre est mis à jour régulièrement au fur et à mesure que les pays soumettent de nouvelles versions de leurs CDN.</li> <li>Le rapport "Le registre public officiel des CDN" fournit un aperçu global des actions entreprises ou planifiées par les gouvernements et comment ces actions impactent les émissions de gaz à effet de serre à horizon 2025 et 2030.</li> </ul>	Public CCNUCC
Documentation	<a href="#">Fiches pays risques climat</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fournit des fiches pays de synthèse des enjeux liés aux changements climatiques</li> <li>Simple d'utilisation mais certains pays sont non disponibles et niveau de détail faible</li> </ul>	Public USAID

## IDENTIFICATION DES VULNÉRABILITÉS/RISQUES CLIMATIQUES ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Documentation	<a href="#">Climate Hazards group Infrared Precipitation with stations</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présente une reconstruction de séries chronologiques des précipitations en Afrique en se basant sur des jeux de données antérieures ainsi que les impacts d'une diminution des précipitations et de l'augmentation de la température sur cette zone géographique</li> </ul>	 Public  <b>CHIRPS</b>
Documentation	<a href="#">Climate Change 2021: The Physical Science Basis (IPCC Working Groupe 1 contribution to the IPCC AR6)</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le rapport du WG1 de l'IPCC dans le 6ème rapport présente les dernières informations les plus à jour sur les changements climatiques et les projections concernant le climat et les impacts attendus par région.</li> </ul>	 Public  <b>IPCC</b>
Outil, cartographie	<a href="#">PortailWorld Resources Institutes/ Aqueduct</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présente une cartographie et des données sur les projections en matière d'évolution des ressources en eau</li> <li>Cartographie du stress hydrique et de l'évolution du stress sous l'effet des changements climatiques</li> </ul>	 Public  <b>World Resources Institute</b>
Documentation, tendances	<a href="#">Think HazardPortal</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fournit un aperçu du niveau de risques climatiques par ville/pays/région basé sur l'historique des événements</li> <li>Présente une cartographie des impacts prévus</li> <li>Fournit des tendances futures qualitatives ainsi que des recommandations pour limiter les impacts prévus</li> <li>Présente également des ressources utiles pour aller plus loin dans la caractérisation des risques climatiques et des plans d'actions locaux en matière d'adaptation</li> </ul>	 Public  <b>GFDDR et World Bank</b>
Données d'impact	<a href="#">RegioCrop platform</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projections d'impact sur les rendements pour de multiples cultures</li> <li>Cartographies et synthèses chiffrées au niveau national</li> <li>Existe exclusivement pour l'Afrique</li> </ul>	 Public  <b>Climate Analytics</b>
Données climatiques	<a href="#">Climate Change Knowledge Portal (CCKP)</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données globales sur les projections climatiques passées et futures ; vulnérabilités et impacts climatiques</li> <li>Fournit des données par pays, par bassin versant et des indicateurs par secteur</li> <li>Informations qualitatives par fiches pays sur risques climatiques et options d'adaptation</li> <li>Données téléchargeables</li> </ul>	 Nécessaire de créer un compte  <b>World Bank</b>
Outil & cartographie	<a href="#">City Resilience Program (CRP) – City scan</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A ce jour 60 « City Scans », des diagnostics qui fournissent un ensemble de cartes, de statistiques et d'analyses territoriales pour mieux appréhender l'environnement bâti et les risques.</li> <li>Utilise les images satellitaires (arcGIS) pour représenter l'évolution des vulnérabilités d'une ville en croisant différents calques (zones d'inondation, forme urbaine, localisation des infrastructures critiques, évolution spatiale de la ville, etc...).</li> </ul>	 Public  <b>World Bank et GFDRR</b>

# IDENTIFIER LES IMPACTS POTENTIELS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LA ZONE D'ÉTUDE

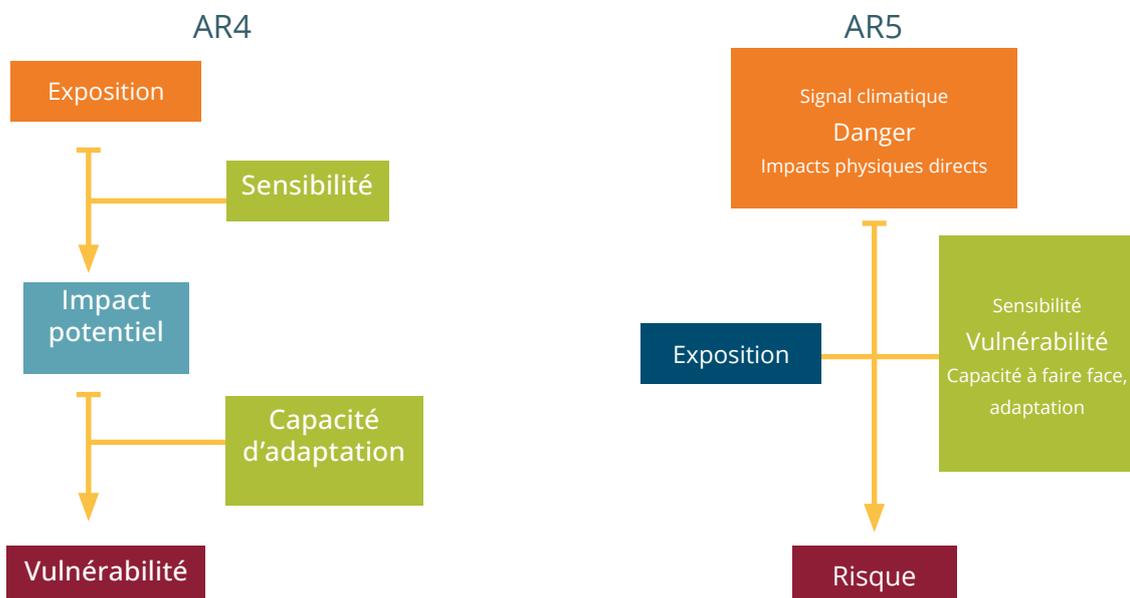
La réalisation d'études de référence (e.g. analyse des risques climatiques, vulnérabilités différentielles et capacité des personnes, écosystèmes et institutions, etc.) est essentielle pour la conception du projet.

L'identification des potentiels impacts des changements climatiques sur les zones géographiques des projets permet de comprendre et d'anticiper le niveau de préparation, le niveau de vulnérabilité et le niveau d'exposition de la zone. Grâce à cette phase de diagnostic il est possible d'établir une baseline (e.g. scénario de référence) à partir de laquelle les trajectoires d'adaptation pourront être construites et les mesures d'adaptation à mettre en œuvre identifiées. Pour réaliser ces études de référence il est nécessaire d'avoir, au préalable, un recueil des données et informations sur la zone d'étude (données et documentation sur le contexte local, sur les projections climatiques, etc.).

## Notions de vulnérabilité et de risque

La transposition de la notion de « risque » au champ des changements climatiques date du 5ème rapport du GIEC (AR5, 2014)<sup>1</sup>. Elle succède à la notion de « vulnérabilité » et la complète – en théorie. En réalité, l'on observe que les termes de risque et de vulnérabilité sont souvent utilisés de manière interchangeable dans les cahiers des charges émanant des différents experts. Le schéma ci-dessous montre la nuance entre les deux concepts dans leur sens scientifique :

<sup>1</sup> Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat évalue l'ampleur, les causes et les conséquences du changement climatique. Cet organisme ne produit pas de nouvelles connaissances mais fait la synthèse des connaissances produites par les scientifiques à travers le monde à travers la publication régulière de rapports appelés « Assessment reports » en anglais.



## NOTA BENE

Le nouveau concept de risque (AR5) porte sur « l'évaluation du risque de conséquences ou d'impacts spécifiques pouvant nuire à un système ». La vulnérabilité dudit système est désormais l'une des trois composantes du risque. Par conséquent, l'étude devrait s'appeler « évaluation du risque climatique » plutôt qu' « évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques ». Il importe de s'assurer auprès de tous les acteurs que la sémantique est partagée.

Une étude de risque climatique vise à fournir un cadre d'analyse permettant d'appréhender et d'évaluer la nature, l'intensité et l'étendue des impacts des aléas climatiques sur l'environnement, la population ou un secteur spécifique (en fonction de l'objet d'étude). Elle constitue en ce sens un réel outil d'aide à la décision, en venant par exemple identifier de potentiels « hotspots » de vulnérabilité, soit des zones particulièrement à risque, en venant informer sur des disparités régionales, etc.

## Ressources pour la conduite d'études de vulnérabilité ou une évaluation de risque climatique

Le choix de la méthode à utiliser pour mener à bien l'étude de vulnérabilité et le temps passé sur le diagnostic -pouvant varier entre plusieurs jours et plusieurs mois -dépendent des objectifs de l'étude. Il est conseillé de délimiter en amont le temps et le budget disponibles afin de choisir un outil qui guidera le processus d'analyse, plutôt que de sacrifier des étapes.

### Choix de la méthode

s'orienter en fonction des capacités disponibles – c'est-à-dire la complexité technique atteignable :

- Mettre en œuvre des méthodes quantitatives, reposant sur l'utilisation d'indicateurs ou de projections climatiques : [Climate Risk Assessment](#) selon la GIZ.
- S'appuyer sur de outils de screening pre-existants : [World Bank Climate Screening Tool](#), [Aware for Investments](#) (payant).
- Méthodes complexes, pouvant mêler le quantitatif au qualitatif et comportant une partie de travail participatif : [méthodes des chaînes d'impact](#) selon la GIZ, outil de [planification résiliente face au climat](#).

### Exemple d'analyse de vulnérabilité

- Le projet [PAS/PNA](#) (Bénin, Sénégal, Burkina Faso) propose de nombreux documents d'intérêt : guides méthodologiques, états des lieux et études sectorielles de vulnérabilité.



Instrument agricole qui respecte  
les sols

# CONSIDÉRER LES IMPACTS FUTURS DANS LEUR GLOBALITÉ

**Intégrer dans  
la mesure  
du possible  
des scénarii  
prospectifs  
d'évolution  
socio-  
économique  
afin de  
considérer les  
impacts futurs  
dans leur  
globalité**

L'évaluation des vulnérabilités d'une population et d'un territoire face à des impacts futurs des changements climatiques requiert l'élaboration de scénarii prospectifs d'évolution socio-économique de ce territoire : à quoi ressemblera ce territoire à moyen terme et à long terme ? Ces scénarii impliquent de croiser évolution du climat et données socio-économiques et institutionnelles. Seul le manuel du PNUE préconise cette étape. Cela s'explique par le fait qu'une telle prospective socio-économique est complexe et nécessite de fixer des états de référence. Néanmoins, il est important de dégager des perspectives et des dynamiques de changements possibles par rapport aux tendances lourdes actuelles (démographie, ressources, activités, organisations notamment).



## CLARIFIER LE POTENTIEL D'ADAPTATION

## RENFORCER LA NOTION D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Un accent particulier est mis sur le fait d'éviter toute forme de maladaptation dans les actions soutenues. Lorsque cette notion est comprise et connue cela permet d'éviter les mauvaises stratégies d'adaptation face aux changements climatiques.

La **maladaptation** correspond à un ensemble de pratiques non durables et d'actions de court terme n'ayant pas une réelle réponse aux impacts climatiques sur le long terme. En opposition, l'adaptation est définie comme une action s'inscrivant dans la durée. L'idée est de trouver un moyen, à travers les pratiques et techniques, elles-mêmes durables, de faire face aux problèmes liés aux changements climatiques. Elle repose sur le croisement des données scientifiques et des savoirs pratiques locaux des exploitants.

### Exemple de maladaptation

- Assurer un accès à l'eau uniquement en cherchant une source, sans réfléchir aux potentiels usages et aux niveaux de consommation ainsi qu'aux potentiels impacts des changements climatiques sur la ressource.



Graines issues de plantations résistantes aux conséquences des changements climatiques dans la zone du Lac Bosumtwe

## NOTA BENE

Le ciblage des vulnérabilités est une clé essentielle pour s'assurer d'éviter la maladaptation et une adéquation forte entre les actions conduites et le renforcement réel des capacités d'adaptation locales.

## ADOPTER UNE VISION SYSTÉMIQUE DES PRATIQUES AGRICOLES POUR S'ADAPTER

Lors de la conception du projet, une vision en système des pratiques agricoles plutôt qu'une considération individuelle est recommandée afin de prendre en compte toute la complexité de fonctionnement des exploitations et optimiser la résilience du système.

Les exploitations qualifiées d'agroécologique ne sauraient se reposer sur une seule pratique dite agroécologique. Plus l'exploitation est d'une certaine envergure, plus elle exige une combinaison raisonnée de pratiques pour prendre en compte d'avantage de processus de réalisation agroécologique tels que :

- Les processus écologiques comme le cycle des éléments nutritifs, la fixation biologique de l'azote, l'amélioration de la structure et de la santé du sol;
- La protection et réhabilitation du substrat de production tels que la conservation d'eau, les techniques de conservation de la biodiversité et de gestion des habitats pour la biodiversité associée aux cultures ;
- L'atténuation des effets des changements climatique et de protection des végétaux dont la séquestration du carbone, la lutte biologique contre les ravageurs et régulation naturelle des maladies;
- La combinaison de pratiques dont la diversification, cultures mixtes, cultures intercalaires, mélanges de cultivars;
- La gestion, la réutilisation et le recyclage des déchets en tant qu'intrants du processus de production, par exemple l'utilisation de fumier et de compost.

## IDENTIFIER UN RÉPERTOIRE DES PRATIQUES EN MATIÈRE D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Identifier des mesures en adéquation avec les impacts climatiques pressentis est primordial. Une liste de potentielles ressources et répertoires de bonnes pratiques sont mentionnées ci-dessous :

- GRET (2023) [Guide pour l'évaluation de l'agroécologie](#)
- GRET (2019) [Mémento pour l'évaluation de l'agroécologie](#)
- GRET et AVS (2018) Projet CALAO – [Agroécologie : capitalisation d'expériences en Afrique de l'Ouest](#)
- Inter-réseaux développement rural (2014) [Agroécologie en Afrique de l'Ouest et du Centre : réalités et perspectives](#)
- CFSI (2015) [Guide des pratiques agroécologiques – département de Mbour, Sénégal](#)
- FAO (2007) [Adaptation to climate change in agriculture, forestry and fisheries: Perspective, framework and priorities](#)
- WA BICC (2021) [Guide d'informations climatiques pour la planification de l'adaptation en Afrique de l'Ouest.](#)
- Des fiches pratiques sur l'agroécologie seront également disponible sur la bibliothèque numérique du CILSS.

# ADAPTER LA MÉTHODE AUX OBJECTIFS

D'après les retours d'expérience des projets pilotes mis en œuvre en 2020-2022 dans le cadre de GCCA + AO, l'analyse des risques climatiques, afin d'établir une stratégie d'adaptation aux changements climatiques, a été facilitée par des outils tels que l'outil CR AgriCord. Par exemple, dans le cadre du projet TRIAS en Guinée, un focus a été fait sur la thématique des services climatiques à travers l'utilisation de l'outil CR AgriCord pour l'analyse des risques climatiques et dessiner la stratégie d'adaptation aux changements climatiques pour les exploitations familiales agricoles de la Haute Guinée. Cet outil permet également d'identifier les besoins des agriculteurs et de sélectionner une trajectoire personnalisée pour s'adapter, sur le long terme, aux changements climatiques.

## OUTIL La méthode CVCA

### Analyse de la vulnérabilité et capacité d'adaptation aux changements climatiques

Méthode de collecte, d'organisation et d'analyse des informations relatives à la vulnérabilité et à la capacité d'adaptation des communautés, ménages et particuliers. Elle prend également en compte le rôle des institutions locales et nationales et des politiques permettant de faciliter l'adaptation. Le manuel propose une série de questions, qui doivent permettre de faciliter et d'organiser la réflexion collective sur les vulnérabilités et les capacités d'adaptation. [Le manuel pratique pour guider la mise en œuvre est disponible en ligne en Français et en Anglais.](#)



photo : <https://careclimatechange.org/cvca/>

## MOBILISER LES PARTIES PRENANTES

### Intégrer les parties prenantes locales

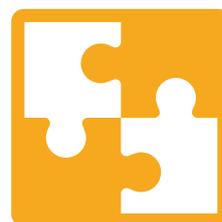
## FAVORISER L'INTÉGRATION ET L'ÉCHANGE

### Avoir une vision globale entre acteurs issus d'horizons différents

## LA CONNAISSANCE DU CONTEXTE LOCAL

L'intégration des parties prenantes locales dans les étapes de montage de projet sont essentielles pour l'identification des pratiques d'adaptation en lien avec les savoirs locaux. Elle permet aussi d'approfondir l'analyse de vulnérabilité en questionnant la population sur leur perception des impacts des changements climatiques – ce qui apporte une information plus nuancée et riche que l'étude à elle seule des aléas.

Pour s'assurer de l'adéquation des mesures proposées aux besoins locaux, la population ou ses représentants (maires, instituts techniques, etc.) ont la plupart du temps été associés dans le montage et la mise en œuvre opérationnelle de projet d'après les retours d'expérience des projets pilotes mis en œuvre en 2020-2022 dans le cadre de GCCA + AO.



Les retours d'expérience des projets pilotes mis en œuvre en 2020-2022 dans le cadre de GCCA + AO ont montré l'importance des échanges entre pairs lors de la conception et du montage du projet notamment pour inclure le plus de parties prenantes dès le démarrage du projet et obtenir ainsi une vision globale des ressources à mobiliser.

# RETOUR D'EXPERIENCE

PROJET DE RIZICULTURE INTELLIGENTE FACE AU CLIMAT – ECLOSIO ASBL | BENIN

## Implication des parties prenantes dans le montage du projet

L'implication de toutes les parties prenantes dès le départ a facilité la conception, mais aussi la mise en œuvre du projet.

Les parties prenantes au projet ont été consultées depuis l'ébauche de l'idée de projet jusqu'à l'élaboration de la demande de subvention (document final) en passant par l'identification des axes, domaines d'intervention du projet, le choix des bénéficiaires, etc. Les partenaires, mairies, bénéficiaires ont été impliqués dans le montage et la définition du projet. Le projet est le fruit d'une réflexion collective et participative entre les 3 co-demandeurs.



Paysan leader expliquant à un groupe d'apprenants l'intérêt de la pépinière sèche en SRI

Les échanges entre pairs permettent un co-apprentissage et créent des liens qui favorisent la mobilisation des parties prenantes et la pérennité des activités dès la conception du projet. Par exemple, en dehors des assemblées générales, il est recommandé de réunir périodiquement, même de façon informelle, des groupes ou organisations spécifiques en organisant des visites de terrain sur différents sites pour favoriser ces temps d'échange et de rencontre. Ainsi, un Comité de gestion des risques de catastrophes qui vient d'être créé pourra rendre visite à un autre Comité qui existe depuis quelques années pour favoriser un échange sur les pratiques.



Rizicultrice expliquant l'intérêt du repiquage en ligne des plantules de riz au stade deux feuilles dans la technique SRI

## Exemple d'activités à mettre en place au démarrage pour faciliter l'échange

- Organisation d'un atelier de rencontre des partenaires de mise en œuvre du projet ;
- Organisation de l'atelier de lancement et la mise en place du Comité Local de Suivi du Projet (CLS) ;
- Séances d'information et de sensibilisation des acteurs (autorités administratives et communautés bénéficiaires) sur les objectifs et résultats attendus du projet, en mettant bien en exergue les enjeux locaux de l'adaptation aux changements climatiques

## RÉDIGER UNE RÉPONSE À UN APPEL À PROPOSITIONS DE PROJETS PERCUTANTE

## DÉMONTRER UNE CONNAISSANCE DES PROBLÉMATIQUES CLIMATIQUES DE LA ZONE

### S'inscrire dans le cadre d'un APP "climat"

Montrer une bonne connaissance du profil climatique de la zone passe, notamment, par une étude préalable détaillée des conditions climatiques du terrain reposant sur des données passées. Dans la mesure du possible, y ajouter une vision prospective basée sur les scénarios de projections climatiques rendra la proposition d'autant plus pertinente. Cette étude doit démontrer la compréhension du porteur de projet quant aux évolutions vécues par les populations en termes de tendances climatiques principales (températures, précipitations) et d'évènements extrêmes (canicules, sécheresses, inondations, tempêtes, etc.), en cohérence avec les caractéristiques du territoire (par exemple, un territoire côtier doit expliciter les changements à venir liés à la montée du niveau des mers).



En addition, les résultats d'une préanalyse des vulnérabilités existantes au sein des populations cibles doivent être partagés dans la note de projet, et plus particulièrement les liens entre vulnérabilités sous-jacentes et caractère aggravant des changements climatiques en cours et à venir. Les actions prévues par le projet devant donc prouver leur contribution à réduire ces vulnérabilités à court et moyen termes à travers le renforcement des capacités d'adaptation et de résilience des populations cibles.

Il est indispensable pour les projets "climat" de faire la démonstration de leur additionnalité par rapport à des projets "classiques". En d'autres termes : **"comment le projet contribue-t-il effectivement à l'adaptation et à l'atténuation des changements climatiques ?"**. La note de projet doit donc expliciter systématiquement par quels moyens les objectifs, résultats attendus et activités prévues contribuent à l'adaptation et/ou à l'atténuation. Cette additionnalité doit aussi être soulignée à travers la démonstration de l'alignement entre le projet et les priorités nationales en termes de lutte contre les changements climatiques. Ceci passe par le fait de relier les résultats & activités aux actions prioritaires du pays cibles énoncées dans la CDN, le PNA ou la stratégie REDD+ (selon la thématique centrale de l'appel à projets).

**1.** Faire apparaître **une théorie du changement du projet** précisant explicitement les changements attendus par la mise en œuvre de l'action, en particulier les changements et adaptation des pratiques face aux changements climatiques. Au-delà d'un cadre logique plus classique, ce cadre conceptuel revient à **démontrer une compréhension fine des porteurs de projets des conséquences prévues des actions** sur les populations cibles, le territoire, l'adaptation aux changements climatiques mais également sur les parties prenantes élargies, voire les politiques locales. Elle doit permettre d'énoncer avec clarté les objectifs visés et les résultats souhaités, tout en insistant sur leur concordance et leur faisabilité. Pour faire le lien avec la partie précédente, cette démonstration de la faisabilité des actions peut reposer sur une préanalyse conduite sur le terrain auprès des parties prenantes qui seront impliquées dans le projet.

**2.** Une note de projet se doit d'insister sur le **"pourquoi" les partenaires choisis le sont et quels seront leurs rôles sur toute la durée de l'action**. Le projet GCCA+AO a, par exemple, particulièrement valorisé les propositions de projet ayant explicité les objectifs recherchés par les partenariats de type recherche-action justifié et relié aux activités prévues.

**3.** Une note de projet se distinguera si elle démontre d'une **anticipation de la "stratégie de sortie"**. Celle-ci peut reposer sur un effort particulier mis sur l'ancrage communautaire et la recherche de pérennisation de l'action financée. Elle repose aussi sur la présence, dès la conception du projet, d'une **stratégie explicite de collaboration avec les autorités locales**. Concrètement, un diagramme de Venn des parties prenantes et leurs rôles potentiels peut être inséré dans la proposition de projet avec une temporalité établie : "pendant le projet / après le projet", démontrant le transfert des compétences prévues par les équipes du porteur de projets aux membres des communautés, aux autorités locales ou aux acteurs de la recherche.

**4.** Identifier et répondre aux **critères** présents dans le texte des APP afin de soumettre des propositions cohérentes au regard des enjeux traités.  
Exemple de critères

- L'action proposée est bien alignée avec les priorités nationales et / ou régionales en matière de lutte contre les changements climatiques (adaptation / atténuation)
- L'action proposée contient des activités spécifiques contribuant effectivement au renforcement des capacités d'adaptation des populations
- L'action proposée contient des activités spécifiques contribuant effectivement à la réduction des vulnérabilités des populations

## Qu'est-ce que la théorie du changement ?

C'est une méthode qui explique comment un projet ou intervention donné est censé conduire à un changement précis dans les pratiques, grâce à une analyse des liens de cause à effet. Elle permet d'identifier des solutions (ici, solutions d'adaptations) pour s'attaquer efficacement aux causes des problèmes (ici, en lien avec les changements climatiques). Elle aide à déterminer les hypothèses et risques sous-jacents à la mise en œuvre du projet.

Les étapes d'élaboration d'une théorie du changement sont :

- 1.** Cibler le changement auquel le projet entend contribuer
- 2.** Déterminer les conditions à réunir pour que ce changement se produise, par exemple en concevant un arbre à problèmes qui retrace les différents niveaux de causes du problème ; puis y opposer un arbre de solutions
- 3.** Expliciter les principales hypothèses qui sous-tendent la théorie (le déroulement dont on suppose qu'il va se réaliser) et les risques pouvant l'affecter, pour mieux s'y préparer
- 4.** Identifier les partenaires et acteurs indispensables à sa mise en œuvre afin de les impliquer dans le montage du projet

Plusieurs ressources ([PNUD](#), [Oxfam](#)) peuvent guider les porteurs de projet dans l'élaboration d'une théorie du changement.

# RETOUR D'EXPERIENCE

## PROJET "TIBANANKATERÔ". INTÉGRATION DES ASPECTS CULTURELS, AGROÉCOLOGIQUES, TERRITORIAUX ET CLIMATIQUES POUR UNE AGRICULTURE FAMILIALE RÉSILIENTE AU CLIMAT DANS LES ÎLES UROK - TINIGUENA, GUINÉE BISSAU

### Objectif général

Accroître la capacité d'adaptation de l'agriculture familiale dans les îles Urok pour faire face aux défis des changements climatiques et assurer la sécurité alimentaire, les revenus économiques des agriculteurs et la durabilité environnementale des systèmes d'agriculture familiale.

### Évaluation

Au regard des retours des évaluateurs, ce projet repose sur une note de projet percutante et d'excellente qualité.

### Les 3 leviers démontrés

Les pratiques agricoles résilientes et permettant de réduire la pression sur les ressources forestières locales ;

La mise en œuvre d'une gestion territoriale participative ancrée sur les communautés locales

Une prise en compte du climat à travers des innovations en matière de fournitures de services et d'informations climatiques aux agriculteurs.

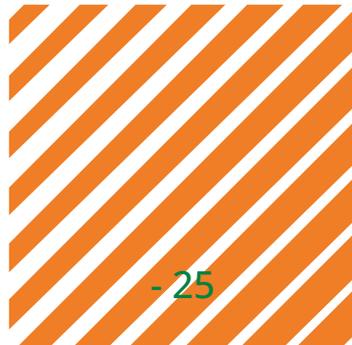


Projet PIPADEF-HG/Guinée, ONG Trias -

Formation de 10 jeunes pépiniéristes à la création d'essences agroforestières destinée à des haies brise-vent et du reboisement de bassins versants

# 03

## MISE EN ŒUVRE DU PROJET



## **FACILITER LA CONCERTATION ET PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES TOUT AU LONG DU PROJET**

La concertation des parties prenantes est un élément central pour favoriser une approche intégrée des projets agricole d'adaptation aux changements climatiques. La participation des populations locales aux processus de décision et à l'avancement du projet tout au long de sa mise en œuvre est importante pour favoriser sa pérennité via sa prise en main par les acteurs concernés. Cette participation peut être garantie par différents processus et dispositifs tels que par exemple des ateliers, des tables de discussions ou des échanges entre pairs.

Une description de certains de ces dispositifs est présentée dans ce qui suit.

## **FORMER LES PARTIES PRENANTES AUX ENJEUX DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

### **et aux outils et méthodes de mise en œuvre afin d'assurer une compréhension partagée**

En amont de la mise en œuvre du projet, mais aussi tout au long de celle-ci, il est important de garantir que tous les acteurs concernés par le projet partagent la même compréhension de ses enjeux. Il s'agit aussi de s'assurer que toutes les parties prenantes sont en mesure de s'impliquer de manière effective dans le projet d'adaptation.

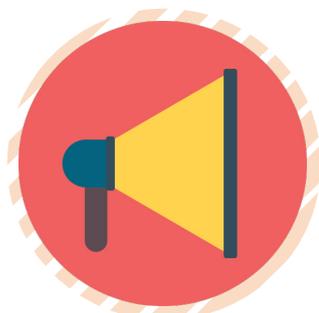
Cela passe par la formation continue des populations mais aussi des acteurs économiques, sociaux et institutionnels pour que les concepts et notions mobilisés au sein du projet soient bien comprises par toutes et tous. Ces concepts peuvent par exemple comprendre l'agriculture climato-intelligente et l'agroécologie, l'adaptation aux changements climatiques...

Pour cela il peut être utile d'identifier les partenaires capables de vulgariser l'information climatique le plus efficacement et simplement possible, à destination des cultivateurs notamment. En « faisant descendre les informations climatiques dans les champs » il s'agit de contribuer au renforcement des capacités des parties prenantes.

## **FAVORISER DES DISPOSITIFS PARTICIPATIFS et des méthodes actives**

La participation des acteurs doit être favorisée à travers des dispositifs qui permettent une implication active des parties prenantes. Cette participation active peut être encouragée par la mise en place d'activités qui sortent du cadre traditionnel des réunions en salle. Cela permet de mettre à distance le facilitateur tout en encourageant la prise en main du problème par les participants.

Les retours d'expérience des projets pilotes mis en œuvre en 2020-2022 dans le cadre de GCCA + AO fournissent des exemples d'activités originales comme des échanges entre pairs qui permettent d'organiser des concertations en dehors des traditionnelles assemblées générales. Réunir des groupes d'acteurs spécifiques périodiquement, par exemple à l'occasion de visite de champs sur différents sites, permet de faciliter l'échange d'information, le co-apprentissage et la création de liens.



# RETOUR D'EXPERIENCE

## PROJET « INNOVATION DANS LA CHAÎNE DE VALEUR ALIMENTAIRE AU CAP-VERT POUR UNE ÉCONOMIE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE » - COOPERAZIONE PER LO SVIUPPO DEI PAESIEMERGENTI | CAP VERT

Au sein du projet porté par la COSPE, le travail de base a été fait à l'aide d'une méthodologie participative (méthodologie PAVACC, voir p 27) qui a permis de tirer parti et d'asseoir les actions futures du projet. L'analyse participative a permis de bien identifier les problèmes dans les communautés, et à partir de là d'identifier les actions et les acteurs nécessaires à la mise en œuvre.

Par la suite, en termes d'espaces de **concertation et d'articulation entre bénéficiaires, partenaires et promoteurs**, dans le domaine des changements climatiques, le projet a mis en place diverses instances de dialogues telles que :

- Les focus groups
- Les tables techniques
- Les tables de dialogue
- Les champs écoles

L'approche participative utilisée au cours de la phase de mise en œuvre du projet a permis aux agriculteurs de **renforcer leur estime de soi et leur capacité de dialogue et de négociation** avec d'autres entités, qu'elles soient publiques ou privées. C'est dans ce sens qu'il est important de continuer **à respecter et à valoriser les savoirs traditionnels**, un des principes de l'agroécologie, en promouvant leur association avec les savoirs technico-scientifiques, en vue de la promotion de nouvelles techniques.



# GARANTIR UN PROCESSUS DE CONCERTATION INCLUSIF

## Processus de concertation et de prise de décision

Dans le contexte des expérimentations des projets pilotes mis en œuvre en 2020-2022 dans le cadre de GCCA + AO il a été montré que l'accompagnement à la participation des populations (comme par exemple dans le projet A ROCHA au Ghana) doit nécessairement prendre en compte les contraintes des différents groupes sociaux de la communauté afin d'assurer leur inclusion à toutes les étapes du projet.

Il est donc recommandé de multiplier les temps de concertation, tant lors de l'initiation que lors de la mise en œuvre des projets, selon des modalités flexibles et adaptées aux besoins des bénéficiaires

Les contraintes des communautés peuvent comprendre, entre autres, la mobilité difficile entre les différents sites du projet ou encore un accès limité aux informations diffusés via les canaux de communication du fait du manque de connexion au réseau, etc.



Communauté de femmes réalisant un compost agroécologique destiné aux cultures maraîchères en jardins communautaires en Gambie

# PENSER À L'INCLUSIVITÉ

## Rester vigilant sur l'inclusivité des dispositifs de participation

Il est important de mettre un point d'attention sur l'inclusivité des processus de participation des acteurs et de prendre en compte les rapports sociaux. **Cela concerne notamment, et en priorité, la question du genre.**

Il est ainsi recommandé de, quand cela est nécessaire, **séparer les groupes sociaux pour permettre à tous de s'exprimer.** Un exemple mis en place dans un des projets pilotes mis en œuvre en 2020-2022 dans le cadre de GCCA + AO au Ghana est l'organisation de table de discussions non-mixtes pour faciliter l'accès à la parole des femmes.

# OUTIL

## La méthodologie PAVACC

### Participatory analysis of vulnerability and adaptation to climate change

Cette méthodologie cherche à aider les communautés rurales à **évaluer leurs vulnérabilités aux changements climatiques et à identifier et programmer des actions visant la réduction de ces vulnérabilités.** La méthodologie aide également à l'organisation et à l'analyse des informations sur la vulnérabilité et la résilience des communautés respectives, des ménages et des individus et, à utiliser les connaissances traditionnelles et stratégies d'atténuation des risques et d'adaptation aux changements climatiques.

La méthodologie PAVACC comprend quatre étapes :

- (i) évaluation de la situation actuelle de la communauté, en termes de ressources humaines, naturelles et d'infrastructures
- (ii) analyse de la vulnérabilité-matrice des stratégies d'adaptation
- (iii) élaboration des plans d'action et
- (iv) mise en œuvre, suivi et évaluation des PA (Analyse participative).

Dans certains projets il est considéré comme nécessaire d'inclure une phase additionnelle préliminaire afin de former toutes les parties prenantes à la méthodologie et les concepts de PAVACC, garantir une compréhension homogène des concepts et étapes, et faciliter la prise en main.

[Le manuel est disponible en anglais ici.](#)



## ACCOMPAGNER L'APPRENTISSAGE ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES AGRICULTEURS

Le renforcement des capacités des agriculteurs repose en partie sur leur participation active et effective tout au long des étapes de la mise en œuvre du projet (voir section p23 ci-dessus).

## RENFORCER L'APPROCHE DE VULGARISATION

- L'approche **Champs-écoles**
- L'approche **Agriculteurs-à-Agriculteurs** : les tables techniques entre agriculteurs
- **Les groupes de discussion** pour confronter les nouvelles pratiques aux savoirs locaux. Il s'agit de renforcer ce qui existe déjà et a montré son efficacité sans complexifier les pratiques.



L'apprentissage entre pairs pour l'appropriation de nouvelles pratiques

### L'approche Champs-école et l'approche Agriculteurs-à-agriculteurs, sont deux approches complémentaires

En vue d'améliorer l'accès des agriculteurs à l'information il est possible d'utiliser des méthodologies de vulgarisation rurale participative basées sur la communauté dont l'objectif est que les agriculteurs apprennent les uns des autres et échangent entre eux des connaissances sur les techniques et pratiques de production et d'organisation. Les échanges entre agriculteurs ont été confirmés comme l'une des méthodologies les plus importantes pour l'apprentissage, puisque c'est dans l'échange de savoirs que les connaissances sont élargies et perfectionnées.

Il s'agit de deux instruments différents de la vulgarisation agricole. Dans le champ école un facilitateur (technicien agricole) est mobilisé. Dans l'approche agriculteur-à-agriculteur c'est un agriculteur modèle, innovateur, avec une pratique de succès qui va transmettre ses expériences aux autres agriculteurs.

# OUTIL

## L'approche Champ-école

### Renforcer les capacités des agriculteurs et réussir la transition agroécologique

Les champs-écoles sont des dispositifs participatifs pertinents pour accompagner les agriculteurs dans les changements de pratiques nécessaires à la transition agroécologique.

En effet, l'agroécologie implique de **repenser de façon participative les modes de gestion des systèmes agricoles et alimentaires** vers des principes plus durables et sur la base de processus écologiques. Les systèmes agroécologiques impliquent des pratiques agricoles plus intensives et plus complexes à organiser puisqu'elles doivent tenir compte de chaque contexte environnemental et socio-économique. Cela entraîne deux conséquences : d'une part **les agriculteurs ne peuvent plus seulement appliquer des solutions standardisées**, et d'autre part **les conseillers agricoles doivent apprendre à accompagner le changement et l'apprentissage** des nouvelles pratiques avec des nouvelles méthodes, moins descendantes, qui favorisent la participation de tous les acteurs concernés.

Pour cette raison, les champs-écoles représentent un fort potentiel pour accompagner la transition agroécologique. Ils accroissent **les capacités des agriculteurs à expérimenter, à produire des connaissances et à construire eux-mêmes des innovations**, en se basant sur l'apprentissage par l'expérience et les échanges réguliers entre pairs qui participent de consolider une action collective locale.

Les retours d'expériences de dispositifs de champs-écoles identifient des facteurs de succès pour leur conception et leur mise en place :

- Les champs-écoles doivent être **collaboratifs** pour aboutir à des innovations agroécologiques appropriées qui bénéficient réellement aux agriculteurs. Il s'agit de **déléguer un vrai pouvoir de décision aux agriculteurs**, sur la base d'un diagnostic partagé par toutes les parties prenantes (y compris par les femmes, les jeunes et les agriculteurs les plus pauvres)
- Les méthodes d'évaluation du dispositif champs-école doivent être repensées pour permettre d'inclure toute la diversité d'effets induits par les interventions. Il a notamment été montré que les méthodes quantitatives traditionnelles utilisées pour les évaluations et basées sur des indicateurs prédéfinis sont limitées et doivent être complétées par des méthodes qualitatives centrées sur la contribution à l'impact. Ces méthodes s'appuient notamment sur **l'analyse des trajectoires de changement de pratiques des agriculteurs** impliqués dans les champs-écoles.

*Pour plus d'informations, consulter : Bakker T., 2021. Effets des démarches participatives sur les changements de pratiques agricoles : cas des champs-écoles en Afrique de l'Ouest. Montpellier, Montpellier SupAgro, thèse de doctorat, 226 p. <https://agritrop.cirad.fr/599163/>*

# FACILITER LES PARTENARIATS ENTRE AGRICULTEURS ET CHERCHEURS

Les chercheurs et experts sont des acteurs clés en matière des techniques d'AIC. Ils contribuent aussi aux recherches sur l'adoption des techniques (facteurs de succès ou d'échecs), et aux recherches sur les semences. L'objectif est donc de combiner la science et les savoirs ancestraux pour faciliter l'appropriation des nouvelles pratiques par les agriculteurs tout en s'assurant de leur cohérence avec le contexte local.

Les enseignements tirés des projets pilotes mis en œuvre en 2020-2022 dans le cadre de GCCA+ AO montrent que la mise en place de partenariats entre agriculteurs et monde de la recherche et du développement permet de **faciliter les avancées technologiques et le transfert de ces technologies.**

# PERMETTRE L'ACCÈS AUX SERVICES CLIMATIQUES

Un des éléments clefs des projets agricoles d'adaptation aux changements climatiques est la garantie d'accès des agriculteurs aux informations climatiques.

Le modèle services climatiques intégrés participatifs pour l'agriculture (PICSA), mis en place au sein du projet GCCA+ AO « Assurer la résilience aux changements climatiques et l'atténuation de ses effets en formant des petits exploitants agricoles autonomes dans le paysage du lac Bosumtwe » mis en œuvre par A ROCHA au Ghana, consiste ainsi en une approche participative pour les services climatiques et la vulgarisation agricole (ci-dessous). **L'information climatique est diffusée à une large audience** via WhatsApp ou des SMS et la prise en main de cette information est facilitée par l'intervention sur place d'une personne-ressource en mesure de comprendre l'information, de la vulgariser et de rendre disponible les données de manière accessible aux agriculteurs. L'utilisation de PICSA et **la formation de bénéficiaires a permis de modifier les modes de production** et de culture dans un contexte local où les cultivateurs n'avaient que peu de moyens, tout en bâtissant sur le socle des connaissances traditionnelles.

## OUTIL

Les services climatiques intégrés participatifs pour l'agriculture (PICSA) sont une approche participative pour les services climatiques et la vulgarisation agricole. PICSA combine des données et des prévisions climatiques historiques avec les connaissances des agriculteurs sur ce qui fonctionne dans leur propre contexte, puis utilise des méthodes de planification participative pour les aider à prendre des décisions éclairées concernant leurs pratiques agricoles. [Le manuel de terrain est disponible en français ici.](#)

## Le modèle PICSA



# GARANTIR LA COMMUNICATION & L'ACCÈS AUX INFORMATIONS

Dans l'objectif de garantir une approche inclusive des projets d'adaptation, il est important de pouvoir s'assurer que toutes les parties prenantes sont mobilisées et tenues au courant des avancées du projet. Pour cela, et dans des contextes souvent compliqués en matière d'accès aux réseaux téléphoniques et d'internet, il s'agit de penser des stratégies de communication pertinentes et efficaces.

Un des moyens de communication efficace mis en lumière par les projets GCCA+ AO est la radio communautaire, qui permet de toucher un large public dans le langage local et de dépasser les limites des formations traditionnelles. De plus, les auditeurs peuvent appeler la radio et obtenir des informations sur des questions posées aux experts présents.

## RETOUR D'EXPERIENCE

PROJET « EMERGENCE DE FILIÈRES AGRO-ALIMENTAIRES ROBUSTES  
DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES »  
UNITED PURPOSE EUROPE STICHING – GAMBIE

### Utilisation des radios communautaires

*« Lors des talkshows organisés avec les experts locaux de l'environnement, de l'agriculture ou du climat, il y a de nombreux appels d'auditeurs qui demandent des précisions sur les sujets abordés. Ceci montre un fort intérêt pour les thématiques traitées lors des émissions et donc un potentiel intéressant pour la suite du projet et pour nous les radios communautaires ! »*

Parole d'acteur (Bénéficiaire)  
Responsable d'une radio communautaire

Les canaux de communication privilégiés pour fournir des informations climatiques sont aussi les radios communautaires. Ces informations peuvent aussi être transmises par SMS qui permettent d'alerter « en temps réel » les agriculteurs de l'évolution des conditions climatiques.



Femme impliquée dans le projet d'irrigation des jardins communautaires de la Fondation Sustalde en train de désherber les couloirs intercultures

# RETOUR D'EXPERIENCE

## PROJET « INNOVATION DANS LA CHAÎNE DE VALEUR ALIMENTAIRE AU CAP-VERT POUR UNE ÉCONOMIE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE » - COOPERAZIONE PER LO SVIUPPO DEI PAESIEMERGENTI | CAP VERT

### Utilisation des TIC (Technologies pour l'information et la communication)

Les TIC (WhatsApp, applications, réseaux sociaux...) permettent facilement d'assister les agriculteurs à travers la diffusion des informations et même des formations et assistance technique. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication peuvent être utilisées pour enregistrer et mettre en relation les agriculteurs avec les informations dont ils ont besoin pour intégrer les pratiques agroécologiques :

- Informations sur les résultats de la recherche, les nouvelles variétés, promotion de l'accès aux semences, matériel de propagation de qualité ;
- Facilitation de l'accès au crédit et à la micro-assurance ;
- Données et coûts de production, mise en relation avec les marchés agricoles et les chaînes de valeur.



## ÉTABLIR DES LIENS INSTITUTIONNELS

Pour s'assurer que les options d'adaptation retenues pour les projets agricoles puissent s'inscrire dans le temps il est important de faire le lien entre les actions à l'échelle locale et le contexte institutionnel à toutes les échelles (autorités locales, régionales et/ou nationales).

Cela passe par :

- L'identification et le ciblage des autorités traditionnelles pertinentes sur le terrain pour **favoriser l'acceptabilité du projet** et pour identifier les autorités qui pourraient potentiellement faire obstacles à l'implémentation des actions d'adaptation sur les sites d'expérimentation ;
- L'élaboration de stratégies de plaidoyer et la formation des parties prenantes à la négociation avec les autorités locales (voir le retour d'expérience au Ghana ci-dessous). Ces stratégies de plaidoyer visent à fournir aux agriculteurs, et notamment aux femmes, les outils pour **dialoguer avec les autorités compétentes et défendre leurs positions** ;
- Une réflexion du projet en termes d'approche « territoire » afin d'identifier les initiatives en cours ailleurs pour encourager de potentielles synergies. Ces initiatives peuvent être par exemple des projets de nouvelles politiques agricoles, de **développement économique ou d'aménagement** de nouvelles infrastructures notamment en matière de gestion des ressources en eau ;
- La collaboration avec des structures étatiques afin de profiter de la capitalisation des expérimentations déjà menées dans le pays et potentiellement accéder à de nouveaux financements ;
- Prendre contact avec les points focaux au niveau national responsables des contributions déterminées au niveau national (CDN) et/ou du plan national d'adaptation (PNA) afin de mettre en perspective la potentielle contribution du projet à l'élaboration et la mise en œuvre de ces stratégies nationales.



Projet PIPADEF-HG/Guinée, ONG Trias -  
Démonstration d'un labour superficiel, un des 3 piliers de l'agriculture de conservation qui préfigure l'AE

# RETOUR D'EXPERIENCE

PROJET « INNOVATIONS TECHNIQUES AGROFORESTIÈRES VISANT À LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET À AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DES AGRICULTEURS DE SUBSISTANCE DANS LA RÉGION NORD DU GHANA »  
FRIENDS OF THE EARTH | GHANA

## Formation aux négociations avec les autorités locales

- **Étape 1** : identification des besoins d'information et soutien vis-à-vis des autorités locales conformément à leur prérogatives (notamment en termes de connaissances des budgets prévus pour les communautés) ;
- **Étape 2** : développer une stratégie pour mobiliser les *district assemblies* ;
- **Étape 3** : être intégré dans le système de suivi & évaluation des projets conduits par les autorités locales ;
- **Étape 4** : aller négocier avec les *districts assemblies* pour demander le budget prévu pour les communautés.



## GARANTIR L'INCLUSIVITÉ DANS LA MISE EN OEUVRE

### ANALYSER AU PRÉALABLE LES ENJEUX LIÉS AU GENRE, LES DYNAMIQUES DE POUVOIR ET LES RELATIONS ENTRE LES DIFFÉRENTS GROUPES SOCIAUX

En matière d'adaptation aux changements climatiques il est important de faire particulièrement attention à l'inclusion et la participation de tous les groupes sociaux. Certains groupes sont plus vulnérables que d'autres aux impacts attendus des changements climatiques, en particulier les populations les plus démunies ainsi que les femmes. En cela, il est nécessaire d'intégrer dans la mise en œuvre du projet une analyse préalable du genre, des dynamiques de pouvoir et des relations entre les hommes, les femmes et les jeunes de différents niveaux sociaux et vulnérables, riches et ethniques ; ainsi que leur incidence potentielle sur les risques, les vulnérabilités, les capacités d'adaptation et les possibilités de participer à la prise de décisions en matière d'adaptation.



Communauté de femmes impliquée dans le projet d'irrigation des jardins communautaires de la Fondation Sustalde en Gambie avec les équipes projets



## FOCUS

# Le genre, les changements climatiques et l'adaptation

Les changements climatiques ne sont pas un phénomène isolé car ils s'accompagnent de plusieurs autres **pressions sur les conditions de vie** des populations, du fait de la libéralisation de l'économie, la mondialisation ou des conflits géopolitiques qui en découlent. Une partie de la population, les femmes notamment, est particulièrement **vulnérable à ces pressions**, non pas du fait d'une « nature faible » qui serait liée à leur sexe, mais bien **à cause des rôles construits socialement et culturellement et assignés aux femmes**, c'est-à-dire du fait de leur genre.

Partant du constat des importantes inégalités de genre qui persistent dans le monde, et notamment dans les pays en développement, il est attendu que les changements climatiques exacerbent ces schémas d'inégalités et ce en particulier dans le secteur de l'agriculture où les femmes continuent de détenir un rôle central, notamment en Afrique de l'Ouest. Cela peut résulter de plusieurs facteurs :

- Un **accès limité au foncier agricole**. L'accès des femmes aux ressources essentielles pour l'agriculture, en particulier les terres, est limité. En outre, il est souvent observé que même dans le cas où elles ont accès aux terres elles n'ont pour autant pas de droits de propriété et par conséquent pas de droit de décision les concernant. Cela contribue à accroître leur vulnérabilité.
- La **dépendance vis-à-vis des ressources naturelles**. En tant qu'usagères et gestionnaires principales des ressources naturelles (par exemple en assumant la charge d'aller récolter du bois et de l'eau), les femmes dépendent des ressources qui sont les plus susceptibles d'être impactées par les changements climatiques. Le réchauffement climatique et les variations de pluviométrie vont affecter la disponibilité des ressources naturelles comme les forêts, les ressources halieutiques et il est projeté que les rendements agricoles décroissent.
- Le **manque d'éducation et d'accès à l'information climatique**. Dans les pays les plus pauvres, il est encore constaté que la priorité est donnée à l'éducation des garçons plutôt que des filles, qui sont les premières à être retirées de l'école quand les ressources viennent à manquer. Par conséquent, les femmes sont souvent moins en mesure d'avoir accès à l'information disponible et, quand c'est le cas, de pouvoir l'interpréter. Cela est particulièrement critique en matière de données et d'information climatique (risques climatiques, mesures d'adaptation...), sur la base desquelles les femmes pourraient prendre des actions.
- Une **mobilité limitée**. Les femmes sont souvent attendues de rester dans leurs communautés tandis que les hommes utilisent la voie de la mobilité et de l'émigration pour chercher d'autres débouchés. Les femmes sont donc plus vulnérables en tant qu'elles doivent rester dans les endroits où les impacts des changements climatiques peuvent être les plus intenses et qu'elles ne peuvent pas accéder à ces opportunités économiques que permettent la migration.
- Un **rôle limité dans les processus de décision**. La voix des femmes est souvent considérée comme moins importante que celle des hommes dans les conseils communautaires. Elles ont donc moins la possibilité de faire entendre leur point de vue et d'orienter la prise de décision.

## Des mécanismes spécifiques

Des mécanismes spécifiques pour que les groupes vulnérables participent continuellement et activement à la prise de décision en matière d'adaptation au niveau le plus approprié. Il s'agit ici de soutenir tous les groupes et acteurs pour organiser de manière collaborative, participer, identifier les aspirations, besoins et priorités et les évaluer en fonction du contexte et des futurs scénarios climatiques. Cela peut par exemple prendre la forme de tables de discussion non-mixtes pour faciliter la prise de parole des femmes. Cela peut aussi passer par la présence de formatrices - et pas uniquement des formateurs - pendant les ateliers avec les agriculteurs.

## Garantie des droits

Une garantie que les droits de l'ensemble des parties prenantes ainsi que la représentation des genres et de la diversité sont renforcés dans tous les secteurs, niveaux et activités de manière à favoriser une appropriation locale des processus décisionnels accompagné d'une communication totalement transparente.



OUTIL/  
RESSOURCES

## Genre, climat & l'adaptation aux changements climatiques

*UNFCCC (2013) Best practices and available tools for the use of indigenous and traditional knowledge and practices for adaptation, and the application of gender-sensitive approaches and tools for understanding and assessing impacts, vulnerability and adaptation to climate change.*

*CCAFS, CARE, ICRAF (2014) Boîte à outils Genre et Inclusion: Recherche participative sur le changement climatique et l'agriculture.*

*Webb, J (2015) La dynamique de genre dans un climat changeant : comment le genre et la capacité d'adaptation affectent la résilience.*

*UNDP (2014) Climate change adaptation and Gender equality.*

*UNFCCC(2015)Strengtheninggenderconsiderationsinadaptationplanningandimplementation in the least developed countries.*

*UNDP (2015) Gender, Climate Change and Community Based Adaptation Guidebook.*

*Wugs, M (2021) Genre roles and climate-smart agricultural practices: evidence from rural Tanzania. Wageningen University and research.NOW-CCAFS project (CGIAR).*

*AFD (2023) Genre et AdaptAction - Retour d'expériences sur l'intégration des enjeux croisés de genre et d'adaptation aux impacts du changement climatique dans le programme AdaptAction*



# SUIVI & ÉVALUATION DES ACTIVITÉS



# Le Suivi-évaluation fait partie intégrante du cycle du projet



Le système de S&E (Suivi-Evaluation) est à établir en amont du projet, dès la phase de conception et de montage, et se poursuit tout au long des phases de mise en œuvre du projet. Le S&E permet d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs du projet sur la base d'indicateurs, définis en amont, qui sont mesurés tout au long du projet.

Le suivi et évaluation dans le cadre d'un projet agricole d'adaptation aux changements climatiques permet de rendre compte de plusieurs éléments : **évaluer l'efficacité** de ce qui fonctionne et ne fonctionne pas en matière de pratiques agricoles innovantes (par exemple AIC et AE), **ajuster les options d'adaptation** en cas d'incertitude climatique, **rendre des comptes aux financeurs et aux décideurs** nationaux.

Elements attendus d'un suivi-évaluation :

- 1. Le niveau de progression** du processus d'adaptation, mesuré par le niveau d'appropriation de nouvelles pratiques agricoles favorisant l'adaptation aux changements climatiques ;
- 2. L'augmentation potentielle de la capacité d'adaptation** des agriculteurs, par exemple en mesurant le pourcentage d'agriculteurs, par sexe, qui ont la capacité et les moyens de mieux réagir aux épisodes de sécheresses ou d'épisodes climatiques extrêmes ;
- 3. Le niveau de vulnérabilité aux changements climatiques** des sites concernés par le projet, par exemple par le degré d'exposition aux épisodes climatiques extrêmes .





## POUR RAPPEL

La **capitalisation** porte sur les **processus** mis en œuvre au cours du projet, l'explicitation des **contraintes et défis** rencontrés, les leçons apprises afin de mettre en exergue les solutions apportées, les connaissances acquises mais aussi les éléments sur lesquels des connaissances sont encore à acquérir. La capitalisation vise à mettre en lumière **comment** les porteurs de projet et les bénéficiaires ont procédé par rapport à une ou plusieurs thématiques, et **pourquoi**.

La capitalisation repose sur le **récit et les dires d'acteurs**, qu'il importe donc d'impliquer dans le travail de capitalisation.

L'enjeu est de rechercher avec ces acteurs du projet les **leçons apprises** issues de leur expérience qu'ils souhaitent **transmettre**.

## Suivi-évaluation

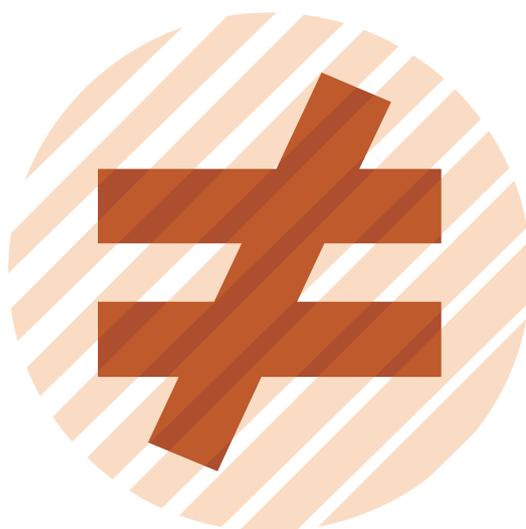
Le suivi-évaluation, lui, vise une revue et un **jugement des résultats atteints**, en fonction des objectifs définis au départ. Il rend compte de ce qui a été fait ou non, du niveau et de la qualité des résultats, selon différents critères (efficacité, cohérence, durabilité, etc.). L'évaluation repose sur le filtre de l'expert. Le Suivi-évaluation établit une situation de référence qui peut être utile pour décrire la situation du projet pour la capitalisation. De même, la description des résultats du projet dans le suivi-évaluation est un **socle de discussion entre les parties prenantes** de la capitalisation pour établir les bonnes pratiques à garder et les leçons apprises.

## Recherche scientifique

La recherche scientifique vise à répondre à des objectifs d'amélioration des connaissances, sur une problématique particulière, à partir d'un **protocole d'enquête et/ou expérimental** pré-défini. Les publications sont destinées à un **public prioritairement de pairs**, de scientifiques, même si la vulgarisation des résultats peut cibler un public plus large.

## Communication

La communication, telle qu'elle est généralement conçue, identifie la forme la plus adaptée (outils, actions) pour transmettre le message auprès du public prioritairement ciblé. Il s'agit de **communication institutionnelle** qui vise à valoriser les actions pour des objectifs de redevabilité. Si on considère la **communication pour le développement** (C4D), les outils de communication sont également mis au service de la **gestion des connaissances** (dont la capitalisation), du **plaidoyer**, de la **communication collaborative**, de l'**appui au changement des comportements** et du **renforcement des capacités**. C'est une vision plus large qui renforce l'impact des projets.



# DIMENSIONNER LE SYSTÈME S&E EN CONCERTATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

ETAPE 1

La première étape consiste en l'établissement d'un cadre de suivi-évaluation qui soit pertinent vis-à-vis de la nature et des objectifs du projet d'adaptation dans le secteur agricole. Cette phase de dimensionnement doit se dérouler en amont de la mise en œuvre du projet. Le cadre de S&E doit comporter un but et une portée bien précis. Il doit être établi en concertation avec toutes les parties prenantes (agriculteurs et agricultrices, représentants des autorités locales et aux autres échelles, acteurs privés comme les acteurs de la transformation alimentaire...) afin de développer une compréhension commune de l'objectif du projet et des pratiques d'adaptation proposées.

A ce stade-là il peut par exemple être défini de constituer un Comité local de Suivi, qui sera chargé d'apprécier l'évolution de la mise en œuvre du projet et de favoriser l'appropriation des interventions par les acteurs locaux (voir Retour sur expérience Eclasio/Bénin p 45).

Cette étape doit servir à répondre à des questions telles que :

1. Quel(s) est/sont le(s) objectif(s) d'adaptation que le projet cherche à atteindre? Quels pourraient être les obstacles à l'atteinte des objectifs d'adaptation du projet?
2. Comment vérifier que ces objectifs sont bien atteints ?
3. Quel est l'objectif d'un cadre de suivi et évaluation pour l'adaptation dans le contexte du projet ? Quels sont les éléments à mesurer ?
4. Quelles ressources sont nécessaires pour accompagner la mise en œuvre du système de suivi-évaluation (ressources physiques, humaines, financières...)?



Experte en agroécologie & en agriculture intelligente face au climat, qui appuie l'équipe A Rocha Ghana dans la mise en œuvre du projet sur la zone du Lac Bosumtwe

# DÉFINIR LES INDICATEURS PERTINENTS

## ETAPE 2

La seconde étape consiste en la définition d'indicateurs spécifiques à l'adaptation. Un indicateur est une caractéristique spécifique, observable et mesurable qui peut être utilisée pour montrer les changements ou les progrès réalisés par un programme ou une politique en vue d'atteindre un résultat spécifique. Il devrait y avoir au moins un indicateur pour chaque effet, produit ou activité.

Les caractéristiques d'un bon indicateur peuvent être synthétisées comme ce qui suit :

### Spécifique

Est-il suffisamment spécifique pour mesurer les progrès vers les résultats ?

### Mesurable

Traduit-il une mesure fiable et claire des résultats ?

### Réalisable

Les résultats dont l'indicateur cherche à mesurer les progrès sont-ils réalistes ?

### Pertinent

Est-il pertinent par rapport aux produits et résultats escomptés ?

### Limité dans le temps

Les données sont-elles accessibles moyennant un coût et un effort raisonnable ?

Pour mesurer et évaluer cette progression, il est possible de faire appel à différents types d'indicateurs de résultats<sup>1</sup> :

**1. Indicateurs quantitatifs** - Les indicateurs quantitatifs sont les plus couramment utilisés. Ils fournissent des informations sur la quantité ou sur le nombre (par exemple: la quantité d'eau conservée grâce aux mesures d'adaptation, le nombre de personnes classées comme très vulnérables, selon les indices de vulnérabilité, le nombre de ménages touchés par des phénomènes météorologiques extrêmes, selon le type d'aléas).

**2. Indicateurs qualitatifs** - Les indicateurs qualitatifs fournissent des informations sur la perception d'une situation, la façon dont les choses sont faites, les comportements des personnes, etc. Lorsque les indicateurs quantitatifs de succès ne peuvent être identifiés, les méthodes qualitatives offrent une alternative intéressante. Lorsqu'il est difficile ou impossible de mesurer les avantages et les risques en termes simples et quantitatifs, il est presque toujours possible de recueillir des données qualitatives, telles que des informations sur les perspectives des agriculteurs concernant les changements de pratiques agricoles dans le contexte des changements climatiques. Dans de nombreux cas, les indicateurs qualitatifs fournissent des informations plus pertinentes sur le succès et l'efficacité de l'intervention. Il est essentiel de recueillir les points de vue des femmes et des filles (ayants-droits) et des prestataires de services (responsables gouvernementaux ou ONG).

<sup>1</sup> Voir : FAO et PNUD. 2021. Renforcer le suivi et l'évaluation pour la planification de l'adaptation dans les secteurs agricoles. Rome. <https://doi.org/10.4060/ca5271fr>

## Exemple d'indicateurs d'adaptation dans le secteur agricole dans différents pays (adapté de Hammill et al., 2014)

### Paramètres climat

- Changement de la température annuelle
- Température mensuelle moyenne
- Nombre de jours chauds
- Variation des précipitations annuelles (mm)
- Précipitations mensuelles
- Cas de précipitations extrêmes

### Données budgétaires

- Nombre de ménages touchés par la sécheresse
- Pourcentage du cheptel total tué par la sécheresse
- Nombre de points d'eau de surface frappés par une baisse de la qualité de l'eau en raison de températures extrêmes
- Nombre d'hectares de terres productives perdues à cause de l'érosion des sols
- Pourcentage de la superficie d'écosystème perdue ou endommagée
- Superficie de couvert végétal affectée par des fléaux ou des incendies
- Déplacement des phases agro-phénologiques des plantes cultivées
- Pertes de PIB en pourcentage par an en raison de précipitations extrêmes

### Actions d'adaptation

- Pourcentage d'agriculteurs et de pêcheurs ayant accès aux services financiers, selon le sexe
- Montant global des investissements consentis dans les programmes de sauvegarde du bétail
- Nombre d'inventaires des impacts des changements climatiques sur la biodiversité
- Adoption de mesures de conservation des sols
- Pourcentage des volumes d'eaux usées traitées
- Pourcentage de terres agricoles avec une irrigation améliorée
- Nombre d'agriculteurs impliqués dans des projets pilotes de messagerie sur l'irrigation
- Nombre de femmes organisées en coopératives agricoles
- Culture de variétés de vignes rouges adaptées à la chaleur

## D'autres exemples de listes d'indicateurs d'adaptation existent et peuvent être trouvés dans les ressources suivantes :

Une liste très complète et détaillée répertorie de nombreux indicateurs classés selon une méthodologie détaillée et adaptable à différents contextes et secteurs pour des APP sur l'adaptation aux changements climatiques. Développée par la GIZ, elle présente des indicateurs d'actions et des indicateurs de résultats en lien avec l'adaptation. Le référentiel contient également des études de cas chiffrées et mesurées pouvant aider à la constitution de futurs APP.

- <https://www.adaptationcommunity.net/download/me/me-guides-manuals-reports/giz2014-en-climate-adaptation-indicator-repository.pdf>

L'UNEP DTU Partnership a développé une métrique dédiée à la mesure de l'adaptation. Accompagnée d'une méthodologie détaillée, cette métrique permet de choisir les indicateurs adaptés à proposer dans le cadre de projets visant l'adaptation aux changements climatiques pour une large diversité de secteurs.

- <https://unepccc.org/wp-content/uploads/2019/09/adaptation-metrics-current-landscape-and-evolving-practices.pdf>

Pour des APP plus spécifiquement liés à l'agriculture, des travaux existent, notamment à travers l'action de la FAO. Cette méthodologie se base sur des études de cas et proposent des indicateurs utilisables dans différents contextes et pour des solutions variées en lien avec l'AIC et l'AE.

- [https://www.adaptation-undp.org/sites/default/files/uploaded-images/module\\_8\\_indicators\\_etf\\_online\\_0.pdf](https://www.adaptation-undp.org/sites/default/files/uploaded-images/module_8_indicators_etf_online_0.pdf)

Une fois le choix des indicateurs effectué, il s'agit d'élaborer un tableau pour les catégoriser. Dans ce tableau peut figurer **le profil et la définition de chaque indicateur, y compris son unité de mesure, son échelle, la source des données, la fréquence des mises à jour et la couverture géographique**. L'objectif est de s'assurer qu'il existe une compréhension commune de l'indicateur, de la manière dont il doit être mesuré pendant la durée de vie du cadre de S&E et de la manière dont il doit être utilisé.

## IDENTIFIER LES SOURCES ET LE TYPE D'INFORMATIONS

### ETAPE 3

Dans cette troisième étape, les porteurs de projet doivent identifier les sources d'informations et les types d'informations requises pour assurer le suivi des indicateurs sélectionnés au préalable. Il s'agit aussi de choisir la fréquence du recueil de données.

1. Quels types de données et d'informations sont nécessaires pour réaliser l'objectif du système de S&E?
2. Quelles sont les données disponibles dans le secteur agricole? Quelles gammes de données disponibles sont pertinentes pour l'adaptation ?
3. Quelles gammes de données sur le développement sont pertinentes? Les données sont-elles réparties par sexe ? Comment comprendre les impacts différentiels sur le genre ?
4. Qui fournit ces données? Qui recueille ces données? Qui stocke ces données? A quoi servent-elles? Quelle est la capacité d'analyse de ces données? Qui y a accès?
5. Faut-il recueillir de nouvelles données? À quelle fréquence?
6. Comment les données provenant de différentes sources seront-elles collectées, agrégées et analysées, et par qui? Les équipes de collecte de données ont-elles la capacité d'utiliser des méthodes sensibles au genre?

## ASSURER LE SUIVI DES INDICATEURS

### ETAPE 4

Consiste en la mise en œuvre du système de suivi-évaluation établi en amont du projet (cadre de S&E, sélection d'indicateurs, choix de la fréquence et du type de données recueillies...).

# RETOUR D'EXPERIENCE

PROJET DE RIZICULTURE INTELLIGENTE FACE AU CLIMAT – ECLOSIO ASBL | BENIN

## Systeme de suivi-évaluation

- Le chargé de suivi évaluation d'Eclosio en collaboration avec celui d'Eco Bénin ont travaillé à la conception et la mise en place du manuel et des outils de suivi-évaluation dès le démarrage du projet. Le système de suivi-évaluation a été digitalisé (utilisation d'outils numériques pour la collecte et l'analyse des données renseignant les indicateurs, permettant ainsi une plus grande efficacité dans l'analyse/interprétation des données).
- La planification des activités s'est faite sur une base annuelle, semestrielle et déclinaison en planification mensuelle. Il a été décidé que les techniciens sur le terrain produisent les rapports mensuels.
- Un Comité Local de Suivi (CLS) a été mis en place au démarrage du projet afin d'apprécier l'évolution de la mise en œuvre du projet et de favoriser l'appropriation des interventions par les acteurs locaux. Du fait de son rôle de pilotage stratégique et de validation, il contribue à la pérennisation des acquis du projet. Les ateliers du Comité Local de Suivi visent d'une part à partager entre les acteurs les éléments sur l'évolution de la mise en œuvre du projet et d'autre part à effectuer des descentes sur le terrain pour une appréciation plus concrète.



Animateur encadrant un groupe de riziculture à la technique du repiquage en ligne dans le cadre du SRI

05

CAPITALISATION  
DES RÉSULTATS



# DISTINGUER LA CAPITALISATION DES AUTRES FORMES DE REPORTING

Le principe même de la capitalisation doit être bien compris avant toute mise en œuvre. La capitalisation est un outil distinct de la communication, du suivi-évaluation et de la recherche scientifique et sert un objectif différent. Les différences entre ces formes de reporting sont caractérisées ci-dessous.

	Porte sur	Transmet	S'appuie sur
Capitalisation	Processus, contraintes et défis rencontrés lors du projet	Leçons apprises et à transmettre (connaissances, solutions) pour permettre la réplique du projet	Récit et dire d'acteur
Evaluation	Résultats atteints par le projet	Niveau et qualité des résultats selon différents critères (efficacité, efficacité, cohérence)	Jugement d'expert
Communication	Impacts du projet	Messages clés auprès du public ciblé	Outils et actions les plus adaptés au contexte : films, articles, contenus de réseaux sociaux...

La capitalisation porte ainsi sur les processus mis en œuvre au cours du projet, l'explicitation des contraintes et défis rencontrés, afin de mettre en exergue les solutions apportées, les connaissances acquises mais aussi les éléments sur lesquels des connaissances sont encore à acquérir. La capitalisation vise à mettre en lumière « comment » les porteurs de projet et les bénéficiaires ont procédé par rapport à une ou plusieurs thématiques ainsi, et « pourquoi ». La capitalisation repose sur le récit et le dire d'acteurs, qu'il importe donc d'impliquer dans le travail de capitalisation. L'enjeu est de rechercher avec ces acteurs du projet les messages et leçons apprises qu'ils souhaitent transmettre.

Si la capitalisation fait ressortir des messages clés, la communication identifie la forme la plus adaptée pour les transmettre. Elle définit les formes et médias adaptés pour valoriser au mieux les informations auprès du public prioritairement ciblé.

La problématique centrale à laquelle doit répondre une démarche de capitalisation dans ce cadre est : **« En quoi ce projet/cette composante du projet permet-elle de renforcer le niveau de résilience climatique des bénéficiaires ? »**

# PRÉPARER UNE STRATÉGIE DÈS LA CONCEPTION DU PROJET



Si la capitalisation est dans son essence une remise en perspective des expériences vécues lors d'un projet, les bases du processus doivent être lancées en amont du projet. Cela permet d'engranger la connaissance et les « matériau » nécessaires à un travail rétrospectif. Ceci peut être fait dès le stade d'élaboration du projet, grâce à la stratégie de capitalisation. La stratégie de capitalisation doit servir à définir les axes ou thématiques des capitalisations, les modalités de mise en réflexion, et le format de diffusion des résultats. Celle-ci peut être préparée en réfléchissant aux questions suivantes :

## Composante

### Définir les thématiques de capitalisation

## Questions d'orientation

- A quelle problématique la solution d'adaptation proposée répond-t-elle ?
- Le contexte a-t-il une typicité climatique, agronomique, sociale qui le rendrait intéressant à plus grande échelle ?
- Prévoit-on des dispositifs particuliers en termes d'apprentissage et de transfert de connaissances ?

## Exemples d'éléments de réponses

- La gestion des ressources en eau, le déploiement de services climatiques, la santé des sols...
- Agriculture en milieu aride, adaptation pour la culture du riz ...
- Approche field school, plaidoyer aux autorités locales...

## Composante

### Faire émerger les retours d'expérience

## Questions d'orientation

- Quels sont les acteurs qui détiendront la connaissance transmise par le projet ?
- Comment les rassembler en favorisant le partage de leur expérience vécue ?

## Exemples d'éléments de réponses

- Prévoir des focus groups avec les bénéficiaires

## Diffuser les résultats de capitalisation

- A quels outils avons-nous accès pour diffuser ces expériences ?
- Quels supports sont plus pertinents pour transmettre le message ?

### Exemples d'éléments de réponses

- Support vidéo requiert un savoir-faire mais facilite la diffusion pour population illettrée
- Identifier des relais

Sans préjuger des apprentissages qui seront vécus lors de la mise en œuvre du projet, la stratégie de capitalisation doit garantir en amont du projet le bon déroulement du futur processus de capitalisation. Cela est rendu possible par la délimitation d'un cadre qui soit en cohérence avec la problématique centrale (d'identifier les facteurs clefs) d'adaptation, et l'intégration d'un soutien logistique suffisant.

## CONDUITE DE LA CAPITALISATION EN COURS DE ROUTE

Elle s'appuie  
sur des événements  
vécus au cours  
du projet

La mise en œuvre de la capitalisation proprement dite s'intercale dans le projet de manière itérative, partant du plan proposé dans la stratégie de capitalisation. La problématique de l'adaptation doit toujours rester au centre de la grille de lecture de ces événements vécus, pour répondre in fine à la question **« En quoi ce projet/cette composante du projet permet-elle de renforcer le niveau de résilience climatique des bénéficiaires ? »**

Pour l'alimenter, il importe de garder une trace écrite des étapes du projet : genèse du projet, descriptions narratives de la situation de référence, avènement des changements de pratiques et évolutions sur le terrain ou dans les mentalités. Cette prise de note à charge du porteur de projet doit ensuite être confrontée au vécu des bénéficiaires et acteurs gravitant autour du projet.

Pour retirer les enseignements à partir du point de vue des divers acteurs, une démarche courante est d'organiser des focus groups avec toutes les parties prenantes. Le questionnement doit concerner tous les domaines d'enseignement possibles : résultats, mais aussi succès et échecs/freins. Ensuite, il revient aux porteurs de projets de synthétiser les retours afin de mettre en lumière les facteurs clefs et de répondre aux problématiques initiales de capitalisation

**La CEDEAO avec l'appui du projet GCCA+AO a publié un Guide de Capitalisation à destination des porteurs de projet, comportant des questions précises et des exemples de formats de fiches de capitalisation.**

# RETOUR D'EXPERIENCE

PROJET DE RIZICULTURE INTELLIGENTE FACE AU CLIMAT – ECLOSIO ASBL | BENIN

## Démarche de capitalisation d'un projet de riziculture intelligente face au climat

L'équipe projet d'ECLOSIO a reçu des formations sur les différentes démarches et outils de capitalisation. Ceci a permis que la capitalisation soit portée par tous les partenaires de mise en œuvre du projet. Ainsi, une stratégie de capitalisation fût mise en place dès le démarrage du projet et affinée au fil de l'eau. Il est prévu que les supports de capitalisation (vidéo, plaquette, ...) seront diffusés via des canaux précis en fin de projet.

Les étapes de capitalisation entreprises par ECLOSIO sont traduites ainsi :

1. Définition du thème ;
2. Objectif de la capitalisation ;
3. Collecte des données sur les différentes thématiques ;
4. Supports (choix et production).



Désherbage collectif dans le cadre du SRI



Ce guide a été réalisé avec l'appui du projet Alliance Mondiale contre les Changements Climatiques Plus Afrique de l'Ouest (GCCA+ AO) mis en œuvre par Expertise France en partenariat avec le CILSS, sous l'égide de la CEDEAO et financé par l'Union Européenne.

FÉVRIER 2023

Crédits photos : Camille André, Bertrand Duhem, Manon Marcadet  
Création graphique : Eugénie Mathy - Com4Dev

 [agric\\_ruraldev@ecowas.int](mailto:agric_ruraldev@ecowas.int)  
[araa@araa.org](mailto:araa@araa.org)

 [@ecowas\\_agric](https://twitter.com/ecowas_agric)  
[@ARAA\\_CEDEAO](https://twitter.com/ARAA_CEDEAO)

 [@ecowas.agriculture](https://www.facebook.com/ecowas.agriculture)  
[@araaraaf](https://www.facebook.com/araaraaf)

 [www.ecowap.ecowas.int](http://www.ecowap.ecowas.int)  
[www.araa.org](http://www.araa.org)